



SIEGE DES ANGLOIS LEVE

Le mercredi veille d'Ascension, III^e jour de may, l'an mil CCCCXXXIX, par les gens du roy nostre sire et de la ville d'Orléans présente et aidant (ou ordenant) Jehanne la Pucelle treuvée par ses œuvres estre vierge et à ce envoyée de Dieu nostre Seigneur, et aussi comme par miracle fut prise par force d'armes la forteresse des Anglois très-puissans à St Loup lès Orléans que avoient fait et tenoient les Anglois ennemis du roy nostre dict sire, et y furent pris et mors plus de VI^{xx} Anglois. "Le samedi après l'Ascension Nostre Seigneur ensuivant, VII^e jour du dit mois de may, par la grace Nostre Seigneur et aussi comme par miracle le plus évident qui eust esté apparent puis la passion Nostre Seigneur, à l'aide des dites gens du roy et de la dicte ville d'Orléans fut levé le siège que les ditz Anglois avoient mis ès thorelles du bout du pont d'Orléans, ou costé de la Sauloigne, qui furent pris par très fort assault le mardi XII^e jour du moys d'octobre précédent et dernier passé, et y furent mors ou pris environ IIII^e Anglois qui gardoient les dictes thorelles. A ce fut présente la dicte Pucelle qui conduit la besoigne armée de toutes pièces.

Et les dimanche et lundi ensuivant, les ditz Anglois s'en alèrent de St Poair où ilz avoient fait une forte bastille qu'ils appelloient Paris, d'une autre bastille emprez qu'ils appelloient la tour de Londres, du Pressoer ars qu'ils nommoient Roen où ilz avoient fait forte bastille, de St Lorens où ilz avoient fait plusieurs forteresses et bastilles, et toutes ces forteresses et bastilles closes à II parties (ou en partie) de fossés et d'une forteresse l'autre.

Registre de Guillaume GIRAUT, notaire au Châtelet d'Orléans, 1429-1430.

(Arch. dép. du Loiret, 3 E 10135)

